

Madame, Monsieur,

A la veille des élections, les principaux partis ont été interrogés par différents médias mais aussi par l'ACTP.

Dans l'ensemble, on peut dire que tous semblent prendre conscience des problèmes de mobilité et de la nécessité d'améliorer les transports publics, et cela dans le cadre du respect de l'environnement.

La meilleure synthèse des propositions des quatre partis influents nous paraît être celle publiée par « La Libre ». Vous en trouverez le texte ci-après.

Dans toutes les propositions formulées, on ne trouve pas d'éléments concrets mais des généralités comme améliorer les fréquences et les dessertes, ...

Par ailleurs, aucun parti ne mentionne les moyens par lesquels pourraient être financées leurs propositions.

A nos questions précises concernant la continuité des services publics en cas de grève, un seul parti nous a répondu et vous trouverez cette réponse ci-dessous.

Rendre les transports en commun sexy

Gratuité et choix. Aux yeux des socialistes, le développement d'une politique de mobilité durable nécessite que l'on (re)donne aux citoyens l'envie d'utiliser les transports en commun.

Pour atteindre cet objectif, le PS propose notamment la gratuité dans les bus Tec jusqu'à l'âge de 24 ans ou encore d'offrir un abonnement à tarif préférentiel aux jeunes travailleurs. Outre une amélioration de l'accessibilité et de la fréquence des transports en commun, une meilleure cohérence devra être assurée entre les services proposés par les Tec wallons, la Stib bruxelloise et la SNCB. Le parti d'Elio Di Rupo s'engage par ailleurs à tripler le nombre de places de parking de dissuasion et à mettre en place des navettes depuis ceux-ci. Après évaluation, le système des bus à la demande, mais également celui des bus de nuit et de week-end desservant les lieux de sorties des jeunes (discothèques, etc.) seraient généralisés. Des zones piétonnes seront développées dans les centres villes et de nouvelles pistes cyclables fleuriront le long des voiries régionales et locales. L'offre en matière de "car sharing" est également appelée à être étoffée.

PS

Des bandes réservées au covoiturage

Au CDH aussi on entend encourager le citoyen à délaissier sa voiture en rendant les transports en commun "moins chers, plus rapides, plus conviviaux et aussi souples" que les véhicules individuels. Les humanistes proposent de mettre des "proxibus" à disposition des communes rurales ou encore de créer un ticket unique permettant d'emprunter les différents réseaux de transport en commun. Pour encourager la mobilité douce, le CDH souhaite lancer un plan visant à augmenter le nombre d'aménagements cyclables. Il veut en outre limiter l'usage de la voiture dans les centres villes. Côté sécurité routière, il compte multiplier les radars. Il envisage par ailleurs d'ajouter, quand c'est possible, une demi-bande réservée aux motos sur les autoroutes de pénétration dans les agglomérations. Enfin, le CDH entend également améliorer l'offre de services ferroviaires et l'intermodalité. Pour ce faire, il souhaite, par exemple, réserver la 3^e bande des autoroutes aux voitures comptant au moins deux passagers ou encore proposer des formules alternatives à la voiture de société.

CDH

Service minimum et partenariats public-privé

Dans les rangs libéraux, on estime qu'il faut améliorer l'attractivité des transports en commun. Pointant du doigt les grèves à répétition, le MR s'engage notamment à instaurer un service minimum. Le respect des horaires, un renforcement de la sécurité et une amélioration du confort dans les bus figurent également au programme. Prônant une politique commerciale "agressive", les libéraux mettent en avant leur souci de favoriser l'intermodalité et de maximiser les correspondances entre les Tec et la SNCB. L'offre de bus en milieu rural devra aussi être améliorée avec la mise en place de nouvelles lignes ou un renforcement des bus à la demande. L'accès des personnes à mobilité réduite et des voitures d'enfant sera mieux pris en compte.

Le transport par voies navigables n'est pas oublié et inclurait lui aussi le principe de plates-formes multimodales là où c'est réalisable.

La mise en place d'un plan quinquennal de rénovation du réseau routier fait par ailleurs partie des projets libéraux, pour qui ces travaux de rénovation-entretien doivent se concevoir dans le cadre de partenariats public-privé.

MR
Mouvement Réformateur

Penser d'abord à l'accessibilité

Pour Ecolo, plutôt que de mobilité, c'est d'accessibilité qu'il convient avant tout de parler. Le développement des modes de transport collectifs n'est réalisable qu'à condition de mettre fin à l'étalement urbain et d'assurer une meilleure localisation des activités. La piste du télétravail doit aussi être approfondie. Le renforcement de la popularité du concept de mobilité durable passe notamment par l'école et le soutien d'actions mises sur pied par des citoyens ou des associations.

Plus ambitieux, Ecolo propose par ailleurs de fixer un objectif de réduction de la circulation routière de 2% par an durant les dix prochaines années. Les politiques de mobilité doivent être planifiées, coordonnées et évaluées en concertation avec les autorités fédérales, soulignent les verts. Et des ressources nouvelles doivent être dégagées pour répondre aux attentes en matière de transports publics. Parmi les autres priorités, on peut encore citer la volonté de mieux partager les voiries afin de faciliter l'usage du vélo et de la marche au quotidien; celle d'écologiser le transport de marchandises en développant le transport par rail et par voies navigables ou encore d'instaurer un moratoire sur les grands projets autoroutiers.

Ecolo

REPONSES D'ECOLO AUX QUESTIONS POSEES PAR L'ACTP

Votre parti condamne-t-il l'arrêt de travail sauvage déclenché ce 12 mai par les chauffeurs du TEC Liège-Verviers (dépôt de Jemeppe-sur-Meuse) ?

Oui. Même si l'on peut comprendre les revendications des chauffeurs, cet arrêt de travail n'a pas été annoncé ni concerté avec les organisations syndicales qui ne l'ont pas soutenu d'ailleurs.

Votre parti condamne-t-il tout arrêt de travail sauvage prenant les usagers des transports publics en otages ?

Oui. Le droit de grève est une arme indispensable dans les relations entre les travailleurs et les employeurs. Mais c'est une arme ultime. Elle doit être utilisée uniquement en cas de blocage des négociations entre interlocuteurs sociaux. Elle fait l'objet d'un préavis et est donc annoncée, prévisible. L'arrêt de travail sauvage peut se justifier uniquement dans un cas grave et exceptionnel, ce qui n'était pas le cas de l'arrêt du 12 mai au TEC Liège-Verviers.

Votre parti est-il disposé à soutenir des mesures prises pour éviter de pénaliser les usagers victimes d'un arrêt de travail sauvage ?

Oui. En concertation avec les sociétés de transport public, les usagers et les syndicats, le pouvoir exécutif doit envisager un éventail de mesures.

Votre parti est-il disposé à soutenir des mesures assurant une continuité des services publics en cas de grève ?

Oui tout en respectant le droit de grève.